



Bleuet nain Avertissement N° 15 – 11 août 2015

- [Drosophile à ailes tachetées](#) : les pièges pour l'autodépistage doivent être installés.
- [Sommaire météorologique](#).

DROSOPHILE À AILES TACHETÉES – CAPTURES

Des pièges sentinelles à drosophile à ailes tachetées (DAT) sont installés dans différentes municipalités (voir tableau ci-dessous) par le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) Bleuet nain. Aucune DAT n'a été capturée dans ces pièges au cours de la dernière semaine, contrairement aux deux semaines précédentes. Selon la stratégie établie, les pièges pour l'autodépistage chez les producteurs de bleuet nain devraient être installés dès les premières captures du réseau de piégeage sentinelle du RAP ou au plus tard le 1^{er} août.

Tableau des captures pour la dernière semaine de piégeage

Municipalité	Piège n° 1		Piège n° 2	
	N ^{bre} de femelles	N ^{bre} de mâles	N ^{bre} de femelles	N ^{bre} de mâles
Saint-Thomas-Didyme	0	0	0	0
Albanel	0	0	0	0
Labrecque	ND	ND	ND	ND
Notre-Dame-de-Lorette	0	0	0	0
Saint-David-de-Falardeau	ND	ND	ND	ND
Saint-Augustin	0	0	0	0
Forestville	0	0	0	0
Gallix (Sept-Rivières)	0	0	0	0
Longue-Pointe-de-Mingan	0	0	0	0
Nédélec (Témiscamingue)	0	0	0	0

ND : Données non disponibles

Pour plus d'information sur la DAT et la stratégie à adopter, consultez le [bulletin d'information N° 2](#) du 7 juillet 2015 intitulé « La drosophile à ailes tachetées (DAT) ».

SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE

4 au 10 août 2015

Stations	Pour la période			Degrés-jours base 5 (à partir du 1 ^{er} avril)			Précipitations (mm)		
	T° Min	T° Max	T° Moy	2015	Écart*	2014	Pour la période	Cumul (à partir du 1 ^{er} avril)	
								2015	2014
Abitibi-Témiscamingue									
Guérin	6,3	26,0	15,4	946	~	~	15	332	~
Capitale-Nationale									
Baie-Saint-Paul	7,6	24,2	15,6	~	~	~	11	~	~
Côte-Nord									
Baie-Comeau RCS	8,0	23,1	16,3	742	-73	837	1	360	331
Sacré-Coeur	6,1	24,6	17,0	~	~	~	27	~	~
Mauricie									
La Tuque	9,0	27,0	16,7	1075	23	1121	8	361	384
Saguenay-Lac-Saint-Jean									
Chute-du-Diable	9,4	26,0	16,5	1047	71	1120	5	450	359
Normandin	9,0	24,0	16,4	983	16	1033	30	358	298
Roberval	10,4	24,6	16,5	1066	56	1115	15	432	378
Saint-Ambroise	7,9	26,0	16,7	~	~	~	16	~	~
Saint-Eugène-d'Argentenay	8,9	25,1	16,8	~	~	~	27	~	~
Sainte-Jeanne-d'Arc	7,7	24,9	16,9	~	~	~	15	~	~
*Écart : Écart à la moyenne 1981-2010									

Texte rédigé par :

Véronique Moreau, agronome, Club Conseil Bleuets

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN
 PIERRE-OLIVIER MARTEL, agronome – Avertisseur
 Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, MAPAQ
 Téléphone : 418 662-6457, poste 2868
 Courriel : pierre-olivier.martel@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 15 – Bleuets nain – 11 août 2015